

<https://ricochets.cc/En-prison-pour-avoir-filme-des-policiers-Bienvenue-en-dictature.html>



En prison pour avoir filmé des policiers ! Bienvenue en dictature française

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 16 décembre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

AMÉLIE, EMPRISONNÉE POUR AVOIR FILMÉ DES POLICIERS !

- ▶ Répression de nature dictatoriale contre une jeune femme de 21 ans -

Nous ne sommes peut-être pas encore en dictature, mais les apparences de la démocratie disparaissent à une vitesse folle. La semaine dernière, Amélie, 21 ans, était arrêtée, jugée en comparution immédiate et envoyée en taule pour avoir « filmé » des policiers !

Ces dernières semaines, la jeune femme menait à sa manière le combat contre la répression : elle filmait certains agents pour pouvoir identifier, au cas où, les auteurs de violences policières. A chaque fois, ces violences sont classées « sans suite » parce que les policiers responsables de mutilations ou de blessures ne sont pas « identifiables » selon les autorités. Il est donc logique, sain, et parfaitement non-violent de faire en sorte de pouvoir identifier les tireurs assermentés et armés par l'État.

Amélie était donc interpellée lundi dernier, au soir, à Versailles. Après sa garde à vue, elle était déférée en comparution immédiate. Accusée d'avoir « harangué la foule », et présentée comme une « fichée S » - aujourd'hui, il suffit de s'opposer au gouvernement pour se voir attribuer une telle fiche - Amélie était condamnée extrêmement lourdement : 8 mois de prison ferme ! 17 mois au total, puisque la justice a révoqué d'anciens sursis. Une peine hallucinante, justifiée, selon les juges, par la « violence psychologique » subie par les agents filmés. Les policiers concernés ont même obtenu des « ITT » par des médecins de complaisance. Un arrêt de travail pour une « violence psychologique », alors même que les manifestants ont du mal à faire reconnaître de véritables blessures, souvent graves, par la médecine légale. Encore plus affolant : Amélie a été envoyée directement en prison après l'audience. Jetée en taule pour avoir pris des images, alors que des dizaines d'éborgneurs en uniforme n'ont même pas été auditionnés une seule fois !

Amélie est écrouée pour rien. Pour avoir dérangé le confort de quelques agents. C'est un symbole de la fuite en avant vertigineuse de l'Etat policier. Cette peine scandaleuse était réclamée par les syndicats policiers et des groupuscules d'extrême droite : la justice a exaucé leur souhait.

Cette affaire est l'affaire de toutes et tous. Au delà du scandale que constitue cette peine, la condamnation pourrait faire jurisprudence : aujourd'hui on enferme quelqu'un pour avoir filmé la police. C'est un précédent gravissime. N'oublions pas Amélie lors des prochaines manifestations !

Si vous êtes en contact avec elle, si vous avez son numéro d'écrou et qu'elle souhaite du soutien, contactez nous ! Ne la laissons pas sans solidarité !

- ▶ [Une pétition a été créée pour soutenir Amélie](#)

(un post de Nantes Révoltée)



En prison pour avoir filmé des policiers ! Bienvenue en dictature

Enquête : comment la police a éborgné le GJ Manuel le 16 nov à Paris -vidéo

Grâce à l'analyse de plusieurs heures de vidéos, la modélisation 3D des lieux et l'identification du projectile, « Le Monde » a reconstitué la séquence au terme de laquelle le « gilet jaune » Manuel Coisne a perdu l'usage de son oeil gauche, lors de la manifestation du 16 novembre, place d'Italie à Paris.

Lecture

[Enquête : comment la police a éborgné le « gilet jaune » Manuel le 16 novembre à Paris](https://www.youtube.com/user/LeMonde) par [Le Monde-Â] <https://www.youtube.com/user/LeMonde>
<https://youtu.be/RRVrbLeLAB8>

► Autres articles sur les brutalités policières impunies :

- [1999 - 2019 : En 20 ans, l'Etat français a rendu borgne 65 personnes, dont 29 en une année !](#)
- [Violences policières : l'impunité, la preuve par les chiffres](#)
- [Violences policières et gilets jaunes, pourquoi 54 enquêtes classées sans suite ?](#)

Post-scriptum :

En France, depuis Rémi Fraisse, le gouvernement assume de tuer ses opposants politiques, la démocratie est bien loin

- Interview d'un chercheur éborgné par la police, et autres intervenants : [il ne s'agit pas de bavures, mais d'un processus de militarisation du maintien de l'ordre](#)

► Voir aussi : Paris, [MANIFESTATION DU 12 DÉCEMBRE : COMPTE RENDU DE LA REPRESSION](#)

Extrait : *Par ailleurs, le fait qu'aucune interpellation n'ait été tentée lors de cette charge met en évidence l'objectif de cette opération : non pas une stratégie de judiciarisation, mais une pure logique de punition physique, de châtimement. Plutôt que de charger au niveau de la place, directement après les dégradations et sur un cortège fluide, (un cas d'école pour la technique Â« ciblage et interpellation Â»), les flics ont au contraire attendu que le cortège soit compressé dans une rue et ne puisse plus reculer : la situation rêvée pour la technique Â« matraque à la main et bave aux lèvres Â».*

ï En bref : cette charge constitue une vengeance personnelle des flics face à un cortège déterminé qui les a mis en échec lors des dernières manif, ainsi qu'un message : Â« Si vous baissez la garde, vous en paierez les frais. Â»